

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0034

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- FINANCES :

- VENTE ATELIER COMMUNAL DE DOLO

M. le Maire fait part au conseil Municipal d'une offre pour l'acquisition des locaux de l'ancien atelier communal de Dolo. M. Martin CAPOEN, ayant une activité de réparation de vélo depuis 2021 sous le nom « Roule ma poule » souhaiterait s'y installer pour développer son activité et pour y habiter par la suite après travaux. Il accepte le prix de vente à 110 000 € net vendeur.

Considérant l'estimation des Domaines et l'intérêt que suscite cette installation compatible avec l'habitat pour la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de vendre la propriété, cadastrées 051 A 940 (331 m²), A 980 (677 m²), A1367 (10 m²), A1368 (34 m²) de l'ancien atelier communal de Dolo au prix de 110 000 € net vendeur et de confier la réalisation de l'acte de vente à Me Aillet, Notaire à Lamballe.

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

